



▲ **JOURNÉE D'ÉTUDE**

**PARENTALITÉ ET PROTECTION DE
L'ENFANCE**

LES MODALITÉS DE COOPÉRATION ENTRE
LES PROFESSIONNELS ET LES PARENTS

VENDREDI 13 JUIN 2014

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE MULHOUSE
10 rue de la Bourse
68100 MULHOUSE



▲ ARGUMENTAIRE

L'Ermitage et l'ISSM vous proposent de participer à une journée d'étude sur l'implication des parents et des familles dans le développement des enfants placés au titre de la protection de l'enfance. Cette journée d'étude trouve son origine dans une recherche action portée conjointement par les deux partenaires sur relative à *"la santé des enfants accueillis au titre de la protection de l'enfance"* ; ce projet a pour but de renforcer l'implication des parents auprès de leur enfant.

Il en résulte aujourd'hui un certain nombre de constats et d'interrogations que nous souhaitons aujourd'hui pouvoir partager. Depuis une décennie (même si son émergence est plus ancienne), la notion de parentalité est travaillée et utilisée dans de nombreux domaines, comme celui de la protection de l'enfance. Elle témoigne de l'importance accordée à un ensemble d'initiatives et d'expériences nouvelles en matière de coopération avec les parents d'enfants placés en institution. Cette évolution est aussi marquée dans le domaine législatif : depuis la loi de 1984 qui institue un droit des usagers de l'aide sociale à l'enfance et incite les professionnels de ce secteur à un changement de pratiques, jusqu'aux lois de 2002 et de 2007 qui reprennent ce droit et en inscrivent l'obligation dans les pratiques des institutions.

Le recours à cette notion nous semble être le révélateur d'un changement de représentation du parent et n'est pas neutre déontologiquement. Néanmoins, cette notion reste polysémique (pour ne pas dire floue), et peut s'appréhender de différents points de vue disciplinaires : sociologique, psychologique, psychanalytique, juridique et anthropologique. Ces approches ont en commun, de faire émerger le fait qu'être parent n'est plus considéré comme "donné", ni dans sa pratique, ni dans sa conception : il s'agit d'un processus d'élaboration psychique et social. Plus près de nous, le Conseil Général du Haut Rhin a inscrit, dans son schéma de protection de l'enfance, l'objectif le soutien à la parentalité et l'accompagnement des parents d'enfants placés. *"Les transformations en ce domaine résultent d'une véritable inversion de conception, quant aux principes présidant aux modalités de la prise en charge éducative. En effet, après avoir privilégié pendant longtemps une logique de séparation se traduisant par une mise à l'écart des familles, c'est une logique de maintien des liens qui semble prévaloir depuis une trentaine d'années, avec pour corollaire la recherche de relations de coopération avec les familles."* Ainsi, il nous semble important, dans le cadre de cette journée, de discuter des enjeux et des conditions présidant à la mise en œuvre de l'implication des parents dans le développement des enfants placés. Pour alimenter nos réflexions, nous avons convié des intervenants appartenant à différents horizons disciplinaires.

Où en est-on ? Qu'est-ce qu'exercer une fonction de parent par intermittence ? Qu'appelle-t-on "compétences parentales" ? Comment les prendre en compte et les évaluer ?

▲ PUBLIC CONCERNE

L'ensemble des équipes de direction et des intervenants sociaux, plus particulièrement les professionnels accompagnant à la parentalité et/ou intervenant dans le champ de la protection de l'enfance.

▲ FRAIS DE PARTICIPATION

75 € pour la journée.

▲ VENDREDI 13 JUIN 2014

08h30	Accueil – Inscriptions – Café
09h00-09h30	OUVERTURE DE LA JOURNEE Charles BUTTNER – Président du Conseil Général du Haut-Rhin (sous réserve) Jean Marie NASS – Président de l'Ermitage Jean-Michel KLINGER – Président de l'ISSM PRESENTATION ET ANIMATION DE LA JOURNEE Claire BELARGENT – Psychologue, pouponnière de Sucy en Brie Responsable formations, Association Pikler Lóczy France
09h30-10h30	"LES ENJEUX DE LA PARENTALITE : L'EXERCICE, L'EXPERIENCE, ET LA PRATIQUE DE LA PARENTALITE" Didier HOUZEL – Pédopsychiatre, Psychanalyste
10h30-10h45	Echanges
10h45-11h15	Pause
11h15-12h00	"SOUTENIR LA PARENTALITE A L'ADOLESCENCE" Alain BOUREGBA – Psychologue, Psychanalyste (Sous réserve)
12h00-12h15	Echanges
12h15-12h30	Intermède SLAM avec l'Ami Karim
12h30-14h00	Pause déjeuner
14h00-15h30	TABLE RONDE : DEVELOPPER DES PROJETS INNOVANTS EN MATIERE DE SOUTIEN A LA PARENTALITE Différents acteurs locaux et nationaux
15h30-15h45	Intermède SLAM avec l'Ami Karim
15h45-16h00	Pause
16h00-16h45	"CONCILIER L'IMPERATIF DE PROTECTION ET L'IMPLICATION DES PARENTS – REGARDS EUROPEEN" Marie-Paule MARTIN-BLACHAIS – Directrice Générale du GIP - Enfance en Danger
16h45-17h00	Echanges
17h00-17h15	Conclusion de la journée d'étude



INSTITUT SUPÉRIEUR SOCIAL DE MULHOUSE



BULLETIN DE PARTICIPATION

JOURNÉE D'ÉTUDE

Parentalité et protection de l'enfance
Les modalités de coopération entre les professionnels et les parents

Frais de participation : 75 €

Nom :

Prénom :

Etablissement / Service/ Association :

Adresse :

CP :

Ville :

Tél. :

Mail :

Adresse personnelle :

CP :

Ville :

Facture acquittée

oui

non

Facturation à l'institution :

oui

non

Attention places limitées

Les réservations se font par ordre d'arrivée
et sont à adresser AVEC VOTRE RÉGLEMENT DE 75 €,
possibilité de chèque à l'ordre de l'Association de l'I.S.S.M.
(n° d'agrément : 42 68 001 77 68) à l'adresse suivante :
Institut Supérieur Social de Mulhouse – Elisabeth GIORDANI
4, rue Schlumberger - BP 73196
68064 MULHOUSE Cedex